

MODELE DE DOCUMENT D'INFORMATION DES TARIFS DE TOUTES LES PRESTATIONS

Tarifs-type au 01/09/2009 de l'association Open Assistance. (Consultez le site Internet <http://openassistance.asso.fr> rubrique Nos formateurs pour connaître les tarifs spécifiques à chaque formateur / prestataire) Toutes les formations et prestations s'entendent à domicile. Des frais de déplacement additionnels peuvent être ajoutés au devis en fonction de la localisation géographique de l'intervention.

➤ FORMATIONS

Microsoft Windows XP, Vista, 7	Session de deux heures	40,00 €
Microsoft Works	Session de deux heures	40,00 €
Microsoft Office (Word, Excel, Access) hors programmation	Session de deux heures	40,00 €
Microsoft Office (Excel, Access) programmation VBA	Session de deux heures	50,00 €
OpenOffice (Writer, Calc)	Session de deux heures	40,00 €
Logiciels de loisirs (Photoshop, ...) formation longue	Session de deux heures	40,00 €
Logiciels de loisirs (gravure CD, ...) formation courte	Session d'une heure	25,00 €
Bureau de Linux, lancement d'applications, initiation à OpenOffice	Session de deux heures	40,00 €

➤ PRESTATIONS

Installation d'un ordinateur PC et de ses périphériques (Un devis étendu est possible selon le nombre de périphériques)	Session de deux heures	40,00 €
Installation et paramétrage d'une box télécom	Session d'une heure 30 minutes ou deux heures	36,00 € / 40,00 €
Dépannage d'un ordinateur PC (reformatage du disque dur, réinstallation du système d'exploitation et des logiciels) prestation longue (un devis étendu est possible)	Session de deux heures	40,00 €
Dépannage simple d'un ordinateur PC (réinstallation d'un logiciel ou d'un périphérique, ...)	Session d'une heure	25,00 €
Etude préalable à l'achat d'un matériel (PC, périphérique, ...)	Session d'une heure	25,00 €
Réalisation d'une tâche logicielle précise (ex : publipostage)	Session d'une heure ou deux heures	25,00 € ou 40,00 €
Installation de Linux (dont Internet et E-mail) et OpenOffice (avec formatage préalable) et initiation au bureau et logiciels de base	Session de deux heures ou trois heures	40,00 € ou 60,00 €

Ces interventions seront payables par Chèque emploi service universel, une fois l'agrément obtenu de la DDTEFP, et peuvent faire l'objet d'une déduction fiscale ou d'un crédit d'impôt de 50% des sommes payées dans les conditions de l'article 199 sexdecies du Code général des impôts.